

**SNPPS**

INFOS

PROTOCOLE LOPMI

**Indemnité de voie publique
100 EUROS/MOIS**

**LA POLICE SCIENTIFIQUE NE
DOIT PAS ÊTRE OUBLIÉE!!**

LE SNPPS A RAPPELÉ À L'ADMINISTRATION CE MERCREDI 22 NOVEMBRE LA PRISE EN COMPTE DE TOUS NOS SERVICES DE POLICE SCIENTIFIQUE INTERVENANT SUR LA VOIE PUBLIQUE POUR L'OBTENTION DE CETTE MESURE SIGNÉE DANS LE PROTOCOLE DU 2 MARS 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés